

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-676/SG/FP infligeant un blâme à un infirmier du corps territorial de la Santé publique

n° 75-676/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
14 avril 1975

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1975

Date du numéro
10 mai 1975

TEXTE INTÉGRAL

Un biâme est infligé à M. Mohamed Saïd Abdallah, infirmier de 2° classe, 2° échelon du corps territorial de la Santé Publique en service à l'hôpital Peltier, pour ab\$Sence irrégulière non motivée lors d'un service de garde.